

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2015

En début de séance, le Conseil entend la présentation du projet « Voie Verte » par la DRI.
(Direction des Routes et Infrastructures du Conseil Départementales)

Le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

VOTE

- La modification des statuts de la Communauté de Communes
- une décision modificative budgétaire de 1000 € (transfert de trésorerie sur le compte 2313)
- **APPROUVE** le rapport d'activité annuel du SYDESL 2013
- **ACCEPTE** le montant fixé pour la redevance d'occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication de France Télécom pour l'exercice 2015 (RODP). Montant reversé au SYDESL 71 soit 825.55 €
- **ACCEPTE** le versement de la cotisation 2015 au GIP e-bourgogne pour un montant de 417 euros.
- **ACCEPTE** le versement de la cotisation 2015 au CAUE pour un montant de 112 euros.
- **ACCEPTE** le devis du Centre de Gestion pour l'accompagnement dans la réalisation d'un document unique pour la Commune. Devis qui s'élève à 775 euros.
- **ACCEPTE** la proposition de marché de maîtrise d'œuvre pour le projet Centre Bourg de la société STUDY CASE à Louhans (taux de 5,5%)
- **ACCEPTE** la cotisation de 90 € pour l'adhésion à UMCR71 (Union des Maires des Communes Rurales de Saône et Loire)

Traite les questions diverses

Le Maire

J. RODOT

